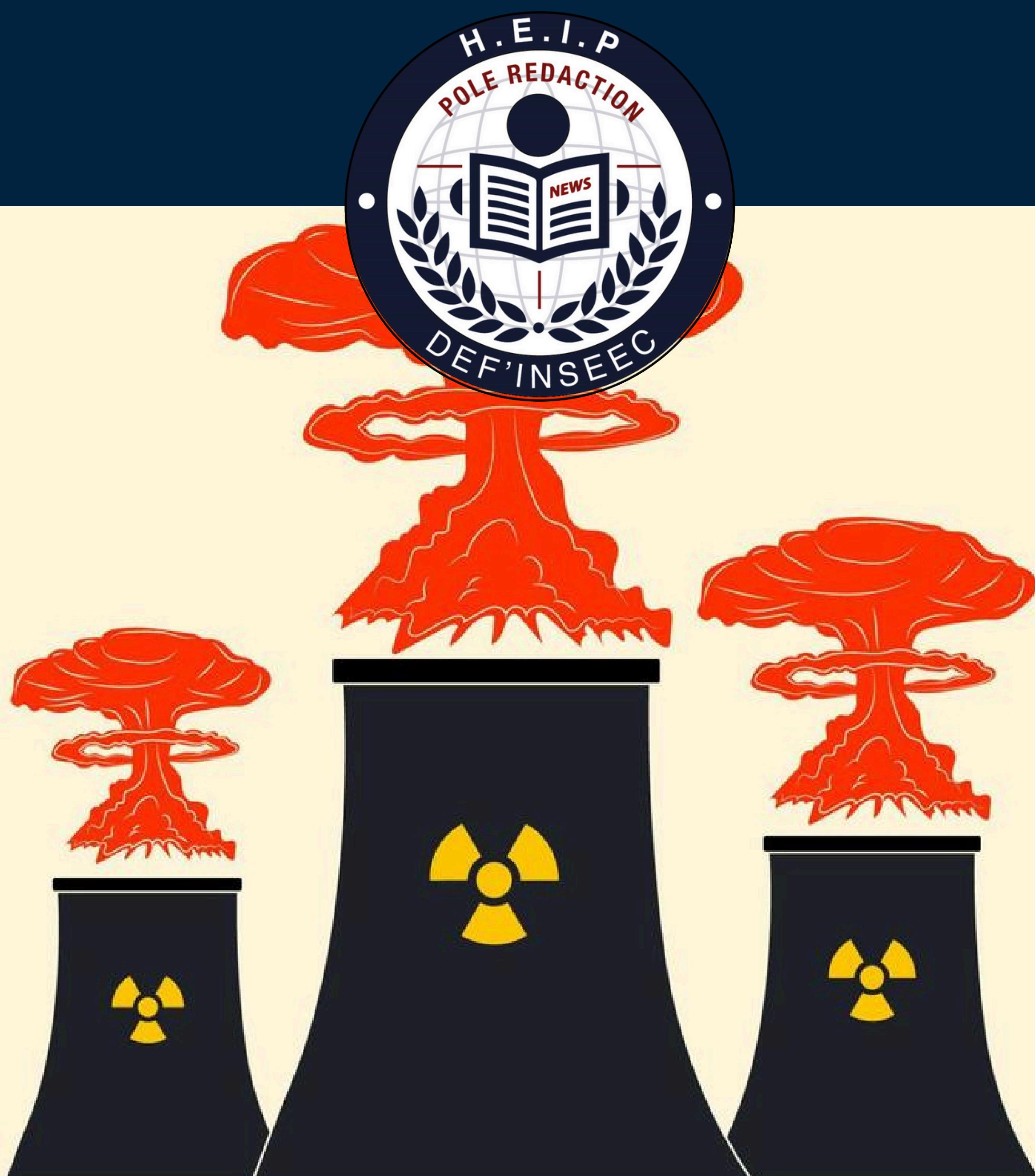


LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

ALEXANDRE DOTTI
21 JANVIER 2026



Crédit photo : © Vecteur Pro

DEFINSEEC.COM

DEFINSEEC@GMAIL.COM

07 69 31 32 67

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Le régime international de non-prolifération des armes nucléaires, fondé sur le Traité de 1968 (TNP) et ses trois piliers (non-prolifération, désarmement, droits civils au nucléaire), traverse depuis deux décennies une crise moins spectaculaire qu'érosive, marquée par un affaiblissement des mécanismes de contrôle et la montée de stratégies de prolifération « silencieuses ». La prolifération ne passe plus prioritairement par des essais ouverts mais par l'ambiguïté stratégique, la latence nucléaire et les contournements institutionnels, dans ce que la littérature désigne comme le « troisième âge nucléaire », caractérisé par la multipolarisation, l'entremêlement des technologies et la remise en cause des architectures héritées de la Guerre froide.

I. UN RÉGIME DE NON-PROLIFÉRATION EN CRISE DANS LE « TROISIÈME ÂGE NUCLÉAIRE »

Le système issu du TNP reposait sur un compromis qui était de concentrer la force de frappe nucléaire entre cinq puissances reconnues, organiser la réduction progressive des arsenaux des superpuissances et interdire l'accès à la bombe aux autres États, sur fond de dissuasion mutuelle assurée. La fin de la bipolarité a fait émerger des architectures régionales de dissuasion (Inde-Pakistan, Israël, Corée du Nord) largement autonomes, où les logiques locales l'emportent sur l'ancien dialogue stratégique Est-Ouest. Parallèlement, la fiabilité perçue de la dissuasion élargie américaine s'effrite en Asie de l'Est, nourrissant les débats au Japon et en Corée du Sud sur une nucléarisation propre ou des formes avancées de partage nucléaire. Dans le même temps, l'arsenal chinois connaît une expansion rapide et qualitative, notamment dans sa composante navale, tandis que la Russie mobilise ouvertement la menace nucléaire dans sa stratégie de coercition, comme l'a montré la guerre en Ukraine. L'ordre de dissuasion bascule ainsi d'un duopole structurant à une géométrie régionale variable, où l'ambiguïté et la latence deviennent des atouts pour les puissances intermédiaires.

Le TNP repose sur un contrat implicite, le monopole transitoire des cinq puissances dotées en échange d'un engagement de bonne foi vers le désarmement (article VI) et de la renonciation des autres États à l'arme nucléaire. Or, trois décennies après la fin de la Guerre froide, l'absence de calendrier contraignant et la modernisation continue des arsenaux américains, russes, chinois ou français minent la crédibilité de cet engagement, malgré les réductions opérées depuis les années 1990.



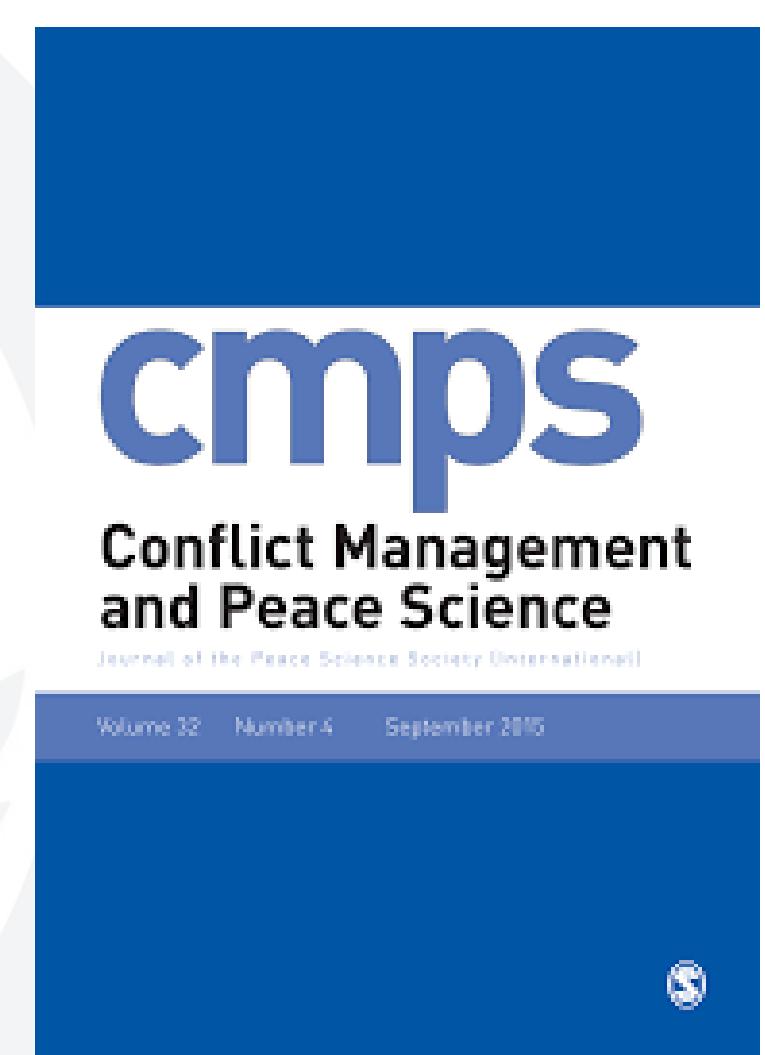
Signature du Traité de Non Prolifération (TNP). Source : Le Figaro

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Cette stagnation nourrit un ressentiment croissant parmi les États non dotés, particulièrement au sein du Mouvement des non-alignés, qui dénoncent un régime perçu comme un instrument de cristallisation de l'inégalité nucléaire. La difficulté de mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'adoption, en 2017, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, traduisent cette contestation normative en proposant un cadre alternatif de prohibition, même si sa portée coercitive reste limitée. Le cas des puissances de facto dotées (Inde, Pakistan, Israël), restées en dehors du TNP mais progressivement « normalisées », illustre la capacité du système à accepter des exceptions stratégiques. L'avis consultatif de la CIJ de 1996, rappelant l'obligation de mener à terme des négociations de désarmement sous contrôle international strict, souligne l'écart désormais flagrant entre les obligations juridiques et les pratiques des puissances nucléaires. Cette dissociation fragilise le cœur normatif du régime et alimente les stratégies de latence chez d'autres États.



logo @CJI-ICJ



Les modèles réalistes classiques, centrés sur la menace existentielle et la recherche d'une dissuasion maximale, ne suffisent plus à rendre compte des comportements de prolifération. La notion de latence nucléaire, développée par [Matthew Fuhrmann et Benjamin Tkach](#), insiste sur la possession d'installations d'enrichissement et de retraitement comme critère central d'une capacité de passage rapide au statut de puissance dotée, même en l'absence de fabrication d'armes. [Ariel Levite](#) conceptualise le « nuclear hedging » comme une stratégie nationale consistant à maintenir ou à paraître maintenir une option viable pour l'acquisition rapide d'armes nucléaires, fondée sur un socle technologique autonome. Le hedging se distingue de la simple latence par l'intention stratégique, il s'agit de tirer parti d'une dissuasion latente et d'un levier diplomatique accru sans franchir le seuil politique de la prolifération déclarée. Les travaux de [Wyn Bowen et Matthew Moran](#) prolongent cette distinction en montrant comment l'incertitude entretenue devient un outil de diplomatie coercitive, comme dans le cas iranien. Plus largement, les approches constructivistes, avec les trois modèles de [Scott Sagan](#) (sécurité, bureaucratique, normes), montrent que la prolifération silencieuse répond aussi à des logiques de prestige, d'identité et de compétition intra-bureaucratique. Un État peut cultiver une posture de seuil moins pour répondre à un danger immédiat que pour affirmer son statut de puissance régionale. Ces dynamiques hybrides échappent largement aux catégories dichotomiques du TNP, qui peine à encadrer des comportements de latence techniquement conformes mais politiquement déstabilisants.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

II. LES MÉCANISMES ET ÉTUDES DE CAS DE LA « PROLIFÉRATION SILENCIEUSE »

La latence renvoie à la capacité industrielle, scientifique et technologique de passer, dans un délai court, d'un programme civil avancé à une capacité militaire déclarée, en s'appuyant sur la maîtrise du cycle du combustible et l'expertise en conception d'armes. Le Japon incarne une latence institutionnalisée avec la possession d'importantes réserves de plutonium séparé, des infrastructures de retraitement et un haut niveau de maîtrise technologique, faisant du choix nucléaire un problème essentiellement politique plutôt que technique. L'Iran illustre au contraire une latence instrumentalisée comme outil de pression diplomatique. Depuis le retrait américain du JCPOA, l'augmentation des niveaux d'enrichissement, le déploiement de centrifugeuses avancées et la réduction de la transparence vis-à-vis de l'AIEA nourrissent l'hypothèse d'un hedging assumé. La stratégie consiste à tirer le maximum d'avantages de la dissuasion latente tout en évitant le coût politique d'une rupture ouverte avec le TNP, comme l'ont montré plusieurs études consacrées au programme iranien.



© GREG BAKER / AFP

L'Asie de l'Est concentre quant à elle une pluralité de situations nucléaires. Une puissance déclarée et modernisatrice (Chine), un État proliférant assumé (Corée du Nord) et des alliés sous parapluie américain en quête de garanties renforcées (Japon, Corée du Sud). L'augmentation soutenue des capacités chinoises, notamment en vecteurs navals et en têtes opérationnelles, bouscule l'équilibre régional et nourrit les débats internes à Tokyo et Séoul sur l'opportunité d'options nucléaires nationales ou de formes de partage élargi.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Dans ce contexte, les États alliés expérimentent des réponses variées avec le renforcement de la coopération avec Washington, une montée en gamme des capacités conventionnelles, mais aussi l'articulation implicite de menaces de nucléarisation future pour peser sur les garanties américaines. La Corée du Nord poursuit en parallèle une stratégie de prolifération déclarée, combinant essais balistiques, rhétorique de menace et mise en avant d'une doctrine offensive, ce qui accentue les pressions sur la dissuasion élargie et favorise, par contraste, les stratégies de latence des voisins.



© AFP PHOTO / HO / IRANIAN PRESIDENCY

Au Moyen-Orient, la latence iranienne et l'ambiguïté assumée d'Israël structurent un environnement où la prolifération silencieuse a un fort potentiel d'embrasement. Un basculement de l'Iran vers une prolifération déclarée pourrait déclencher une course régionale impliquant notamment l'Arabie saoudite, qui explore déjà des options nucléaires civiles et des formes de garantie élargie auprès de partenaires dotés. La région apparaît ainsi comme l'un des foyers possibles d'une prolifération de seconde génération.

En Europe, l'existence de puissances nucléaires établies (France, Royaume-Uni, Russie) et le rôle de l'OTAN, avec son partage nucléaire, limitent pour l'instant l'attrait d'une nucléarisation autonome des États non dotés, malgré la menace russe renforcée. À l'inverse, l'Amérique latine demeure consolidée comme zone exempte d'armes nucléaires, structurée par une norme régionale de dénucléarisation et l'absence de menaces existentielles immédiates, illustrant qu'un régime régional cohérent peut durablement neutraliser la tentation de latence ou de hedging.



© Emmanuel Dunand/AFP

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

III. PROLIFÉRATION NAVALE ET SCÉNARIOS FUTURS

La prolifération navale s'affirme comme l'un des vecteurs les plus sensibles du troisième âge nucléaire. L'élargissement de l'accès à la propulsion nucléaire pour les sous-marins, au-delà du cercle traditionnel des grandes puissances, repose sur une zone grise juridique du TNP, qui ne distingue pas clairement entre armement nucléaire et propulsion à usage militaire. Le recours au paragraphe 14 des accords de garanties pour soustraire temporairement des matières fissiles au contrôle de l'AIEA illustre le potentiel de contournement.



© MARINE NATIONALE

Les avantages opérationnels des sous-marins nucléaires (endurance, furtivité, portée) renforcent leur attractivité pour les puissances régionales souhaitant projeter une dissuasion crédible sans prolifération ouverte. Des programmes comme AUKUS ou le développement de capacités navales indiennes s'inscrivent dans cette dynamique de diffusion contrôlée d'une technologie duale, susceptible de fragiliser encore davantage les mécanismes classiques de non-prolifération.

L'évolution de la prolifération silencieuse à l'horizon 2050 peut être envisagée selon trois trajectoires. Une première hypothèse est celle d'une fragmentation multipolaire accélérée, où l'effritement des garanties de sécurité et les rivalités régionales conduiraient plusieurs États à franchir le seuil et à assumer une prolifération déclarée, entraînant l'effondrement de facto du TNP. Une deuxième hypothèse serait celle d'une régionalisation de la stabilité, avec des architectures nucléaires propres à chaque grande région (Asie, Europe, Moyen-Orient), combinant latence, hedging et dispositifs de dissuasion élargie.

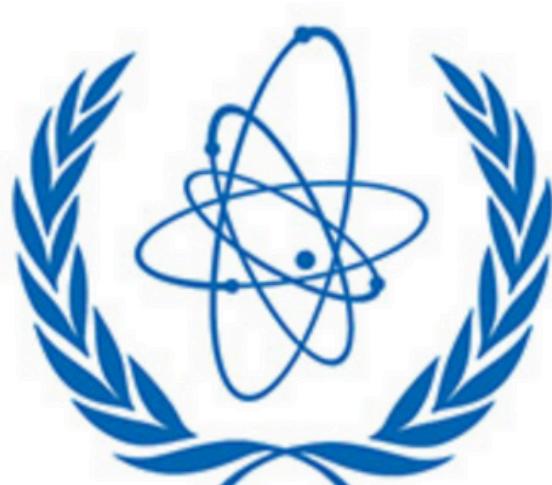
La troisième trajectoire envisagerait un reformatage institutionnel du régime, déclenché par la prise de conscience des risques liés à la multiplication des acteurs de seuil. Elle impliquerait la négociation d'un cadre rénové intégrant les puissances de facto, imposant des engagements précis de réduction d'arsenaux et encadrant explicitement la latence, en l'associant à des mécanismes de vérification renforcés. Le choix entre ces trajectoires dépendra largement des décisions des grandes puissances et de leur capacité à accepter une redéfinition plus inclusive et contraignante de l'ordre nucléaire.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Plusieurs axes de réforme sont proposés pour répondre à l'érosion du TNP. Le premier consiste à opérationnaliser l'article VI par un calendrier de désarmement et des étapes vérifiables, afin de restaurer la crédibilité du « bargain » entre puissances dotées et non dotées.

Le deuxième vise à intégrer les puissances nucléaires « grises » dans un cadre révisé, en échange d'engagements de plafonnement des arsenaux et d'acceptation de régimes de vérification renforcés.

Un troisième axe serait la prohibition partielle de la latence non déclarée, via un protocole additionnel définissant des critères objectifs (capacités d'enrichissement, stocks de plutonium, infrastructures de retraitement) et imposant une transparence accrue sur les programmes civils avancés.



IAEA
International Atomic Energy Agency

© United Nations

Un quatrième porterait sur l'extension explicite du mandat de l'AIEA à la propulsion navale, avec des mécanismes spécifiques de contrôle des matières affectées à des usages maritimes militaires.

MOTS CONCLUSIFS

Enfin, l'articulation renforcée entre le TNP et les traités régionaux de dénucléarisation permettrait de bâtir une architecture véritablement multipolaire, où les zones exemptes d'armes nucléaires deviendraient des piliers d'un ordre global de non-prolifération réformé. La prolifération silencieuse révèle ainsi que le statu quo fondé sur l'ambiguïté et la tolérance de la latence n'est plus tenable, seule une refondation combinant désarmement substantiel, intégration des acteurs de seuil et contrôle des vecteurs nouveaux peut stabiliser le troisième âge nucléaire.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Sources :

- BRACKEN, Paul. *The Second Nuclear Age: Strategy, Danger and the New Power Politics*. Macmillan, 2012.
- PERKOVICH, George. *The Lessons of India's 1998 Nuclear Tests*. Carnegie Endowment for International Peace, 2010.
- SAGAN, Scott D. et WALTZ, Kenneth N. *The Spread of Nuclear Weapons: A Debate Renewed*. 2^e édition. W.W. Norton & Company, 2002.
- -BOWEN, Wyn. "Iran's Nuclear Programme: A Case Study in Hedging?". *Contemporary Security Policy*, 2014.
- BOWEN, Wyn et MORAN, Matthew. "Living with Nuclear Hedging: The Implications of Iran's Nuclear Strategy". *Contemporary Security Policy*, 2015.
- COHEN, Avner et BURR, William. "Israel Crosses the Threshold". *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 62, n° 3, 2006, p. 22-30.
- FUHRMANN, Matthew et TKACH, Benjamin. "Almost Nuclear: Introducing the Nuclear Latency Dataset". *Conflict Management and Peace Science*, vol. 32, n° 4, 2015, p. 443-461.
- FUTTER, Andrew et KEARNS, Elizaveta. "Strategic Non-nuclear Weapons and the Onset of a Third Nuclear Age". *Cambridge Review of International Affairs*, 2021.
- KRISTENSEN, Hans, KORDA, Matt, JOHNS, Eliana et KNIGHT, MacKenzie. "North Korean Nuclear Weapons, 2024". *Bulletin of the Atomic Scientists*, 2024.
- LEVITE, Ariel E. "Never Say Never Again: Nuclear Reversal Revisited". *International Security*, vol. 27, n° 3, 2002, p. 59-88.
- MONTEIRO, Nuno P. et DEBS, Alexandre. "The Strategic Logic of Nuclear Proliferation". *International Security*, 2014.
- SAGAN, Scott D. "Why Do States Build Nuclear Weapons? Three Models in Search of a Bomb". *International Security*, vol. 21, n° 3, 1996, p. 54-86.
- WALTZ, Kenneth N. "The Spread of Nuclear Weapons: More May Be Better". Adelphi Paper n° 171, International Institute for Strategic Studies, 1981.
- ALBESSARD, Damien. La latence nucléaire du Japon. IRSEM Étude n° 93, 2025.
- ARMS CONTROL ASSOCIATION. "Pakistan Extends Nuclear Deterrence to Saudi Arabia". *Arms Control Today*, septembre-octobre 2025.
- BAAS, Rutger. *Negotiating Nuclear Weapons: A Study on the Merit of Article VI of the Nuclear Non-Proliferation Treaty for Nuclear Disarmament*. Thèse de master, Université de Twente, 2008.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Sources :

- COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. Advisory Opinion on the Legality of the Threat or Use of Nuclear Weapons. ICJ Reports 1996, § 105(2) F, 1996.
- DEPARTMENT OF DEFENCE AUSTRALIA. AUKUS Partnership: Submarine Cooperation Agreement. Government Policy, 2023.
- EISENSTADT, Michael et KHALAJI, Mehdi. Iran's Nuclear Hedging Strategy. The Washington Institute for Near East Policy, Policy Focus 178, 2018.
- FEDERATION OF AMERICAN SCIENTISTS. Nuclear Notebook: Global Nuclear Arsenals. FAS Database, 2025.
- GREEN, Michael J. et SELF, Benjamin. "Japan's Evolving Strategic Choices". Center for Strategic and International Studies, 2013.
- IAEA. Strengthening International Safeguards: IAEA Strategic Report, 2023.
- IAEA. Verification and Monitoring in Iran: Interim Report. IAEA Board Report, 2024.
- JAPAN ATOMIC ENERGY AGENCY. Plutonium Management Plan. JAEA Policy Document, 2024.
- LEE, Seungjoo. "Public Opinion on South Korea's Nuclear Armament". KINU Unification Survey 2023, 2023.
- PIRCENTER. "The Experience of the NPT Review Process and the 2022 Review Conference". PIR Center Analysis, 2 avril 2023.
- PIRCENTER. "From Safeguards to Submarines: AUKUS as a Test Case for the Future of Non-Proliferation". PIR Center Papers, n° 7(9), 11 décembre 2025.
- SIPRI. "Nuclear Risks Grow as New Arms Race Looms". SIPRI Yearbook 2025, 15 juin 2025.
- U.S. DEPARTMENT OF DEFENSE. Military and Security Developments Involving the People's Republic of China: Annual Report to Congress. Pentagon, décembre 2024.
- UNODA. Regional Nuclear Weapon-Free Zones: Implementation and Future. UN Report, 2023.
- GARCÍA ROBLES, Alfonso. Treaty for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America and the Caribbean (Treaty of Tlatelolco). Ouvert à la signature le 14 février 1967.
- ONU. Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, Article VI, 1968.
- UNOG. Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons. United Nations, adopté le 7 juillet 2017.

LA PROLIFÉRATION SILENCIEUSE : QUAND CHAQUE ÉTAT RÊVE DU NUCLÉAIRE

Sources :

- BASIC. "Why The Israeli Policy of Nuclear Ambiguity Is Harmful for Prospects of A WMD Free Zone in the Middle East". British American Security Information Council, 20 juin 2019.
- CSIS. "Will South Korea's Nuclear Ambitions Subside in the Next Five Years?". Center for Strategic and International Studies, 3 juillet 2025.
- ENCYCLOPÉDIE ÉNERGIE. "La propulsion nucléaire navale : principes et technologie". Dossier technique, 2021.
- GEOCONFLUENCES. "Affirmer sa puissance : forces sous-marines et dissuasion nucléaire". Dossier thématique, ENS Lyon, 2020.
- HOPPENBROUWERS, Aukje. "The Non-Proliferation Considerations of Nuclear-Powered Submarines". European Leadership Network Commentary, 15 septembre 2022.
- FORD, Christopher A. "Debating Disarmament: Interpreting Article VI of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons". The Nonproliferation Review, 2007.



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

